



SM départemental d'aménagement et gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard (SMDE) (Siren : 253003065)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Nîmes
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	22/02/2000
Date d'effet	22/02/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Béragère NOGUIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du département
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30044 NIMES cedex 9
Téléphone	04 66 76 77 59
Fax	04 66 76 79 31
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	484 523
Densité moyenne	99,63

Périmètres

Nombre total de membres : 17

- Dont 16 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
30	CA Alès Agglomération (200066918)	CA
30	CA de Nîmes Métropole (243000643)	CA
30	CA du Gard Rhodanien (200034692)	CA
84	CA du Grand Avignon (COGA) (248400251)	CA
30	CC Beaucaire Terre d'Argence (243000585)	CC
30	CC Causses Aigoual Cévennes (200034601)	CC
30	CC de Cèze Cévennes (200035129)	CC
30	CC de Petite Camargue (243000593)	CC
30	CC du Pays de Sommières (243000296)	CC
30	CC du Piémont Cévenol (200034411)	CC
30	CC du Pont du Gard (243000684)	CC
48	CC Mont Lozère (200069128)	CC
30	CC Pays d'Uzès (200034379)	CC
30	CC Rhony, Vistre, Vidourle (243000569)	CC
30	CC Terre de Camargue (243000650)	CC
30	SM Ganges - Le Vigan (200078673)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU GARD (223000019)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Le syndicat mixte départemental est créé à effet de mettre en place le financement et permettre la réalisation des études, travaux, ouvrages et installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence et répondant au cadre fixé par la législation et la réglementation en vigueur dans les domaines de l'aménagement et de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques.</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)